

Questions orales

[Traduction]

LES HAUSSES DE COÛT SUBIES PAR LES AUTRES SOCIÉTÉS

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, examinons cette offre en particulier maintenant. Une autre partie du marché passé avec Maislin est que cette société a accepté de limiter ses augmentations de prix à 6 p. 100. Or, parce qu'elle est très concurrentielle, d'autres sociétés seront forcées de limiter leurs hausses de prix à 6 p. 100 et ce, malgré des hausses de 25 à 30 p. 100 de leurs coûts d'essence et l'obligation dans laquelle elles sont de payer la totalité et non pas uniquement la moitié de leurs frais d'intérêt. Comment les autres sociétés de camionnage peuvent-elles bénéficier de ce maquignonnage afin de pouvoir elles aussi payer des frais d'intérêt sur 50 p. 100 seulement de leurs emprunts bancaires?

[Français]

L'hon. Charles Lapointe (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Madame le Président, j'ai répondu à cette question dans ma réponse précédente. En ce qui concerne l'engagement de la compagnie Maislin et des travailleurs de la compagnie de se limiter à 6 et à 5 p. 100, j'aimerais dire à l'honorable député que la compagnie ne fait que rejoindre les maires du Canada, les compagnies d'habitation du Canada, les hommes et les femmes d'affaires du Canada qui ont déjà accordé leur appui à ce programme-là. Si le député continue comme il le souhaite, et c'est son droit, à faire cette bataille d'arrière-garde, c'est son choix.

● (1420)

[Traduction]

LE RÔLE DE LA BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE
COMMERCE

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley-Hants): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et elle est connexe à la question qu'a posée mon collègue sur les répercussions financières d'un prêt sans intérêt consenti à la société Maislin—en fait, un prêt de 19 millions sans intérêt étalé sur deux ans. Étant donné que le premier ministre, qui vient d'arriver à la Chambre, a parlé longuement de persuasion, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources peut-il donner à la Chambre l'assurance que dans le cadre des négociations concernant la société Dome Petroleum et ses problèmes d'endettement la Banque canadienne impériale de commerce n'a pas accepté de consentir un prêt sans intérêt de deux ans à Maislin parce qu'on lui aurait promis de l'aider à se sortir du pétrin dans lequel Dome l'a plongée.

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Non, madame le Président.

[Traduction]

LA POSSIBILITÉ D'INSTANCES AUPRÈS DU MINISTRE

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley-Hants): Madame le Président, je voudrais poser ma question supplémentaire au même ministre. Le ministre a prêté serment d'office au Conseil privé. En 1974, il a fait un voyage en avion avec Bronfman, qu'il

connaît bien. Je parle du Bronfman qui possède Kemp Investments et Leo Kolber. Le ministre pourrait-il nous assurer qu'il n'a fait l'objet d'aucune instance écrite ou verbale, bilingue ou autre, de la part de gens de chez Bronfman et qu'il ne s'est pas fait l'exécuteur des basses besognes de Maislin à cause des liens qui unissent depuis longtemps cette société au groupe Bronfman?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je serais tenté de laisser le député se vautrer dans la fange, mais je lui dirai que je n'ai jamais fait l'objet d'instance de M. Charles Bronfman ou de qui que ce soit du groupe Kemp Investment. Je le répète bien haut et bien fort, et le député peut rester dans la fange où il semble se complaire.

* * *

LA CONSTRUCTION NAVALE

ON DEMANDE DE PLACER LES COMMANDES AU CANADA

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances et a trait au plus de 15 000 années-hommes que représentent les emplois que nous avons perdus dans la construction navale au Canada ce qui a directement influé sur l'emploi dans les provinces de l'Atlantique, au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique. Hier, un porte-parole de ce secteur a signalé qu'il n'est pas exact, contrairement à ce que le ministre a prétendu la semaine dernière, que la construction navale au Canada ne soit pas compétitive. Un rapport préparé plus tôt pour un autre ministère de l'État par un spécialiste dont les services ont été retenus par le gouvernement révèle également que ce qu'a affirmé le ministre est erroné et que l'industrie canadienne de la construction navale est très compétitive.

Compte tenu de ces faits, je voudrais demander au ministre s'il peut promettre que dans les années à venir les diverses provinces pourront répondre à leurs besoins maritimes au moyen de navires construits au Canada par des travailleurs canadiens.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je voudrais d'abord préciser que l'on m'accuse à tort d'avoir pris à partie l'industrie canadienne de la construction navale. Les observations que j'ai faites à Halifax sur l'économie canadienne concernaient la conjoncture économique générale du Canada, y compris la productivité de l'ensemble du pays par rapport à d'autres pays et la compétitivité de l'économie canadienne par rapport à l'économie américaine, comme le démontrent notre taux d'inflation et nos ententes salariales. Ces observations visaient l'économie canadienne en général, et je n'ai à aucun moment mesuré la compétitivité de l'industrie canadienne de la construction navale à celle d'autres pays.

M. Broadbent: Madame le Président, nous espérons que c'est bien le cas et que le gouvernement n'a pas l'intention de s'en prendre à un secteur de l'économie canadienne qui fonctionne par ailleurs très bien.